

TERMES DE REFERENCE :
UN SPECIALISTE DES APPUIS AU SECTEUR AGRIBUSINESS
DANS LE PÔLE ANOSY

CONTEXTE

Le Projet PIC Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est un projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale, et visant à stimuler la croissance économique à travers l'appui aux secteurs du tourisme et de l'agrobusiness dans des zones d'intervention cibles. Le projet entame une nouvelle phase, le PIC 2.2, qui s'étale de 2019 à 2023. Le projet interviendra dans les Régions de l'Anosy, de l'Atsimo Andrefana et de Diana, et aussi l'île de Ste Marie.

L'objectif du Projet dans sa Composante Agribusiness est de tirer parti des résultats du PIC 2.1 dans les chaînes de valeur agricoles clés pour soutenir la mise en place de systèmes de production efficaces, diversifiés et durables pour les cultures d'exportation à fort potentiel dans les régions d'intervention. Cela doit se traduire par une augmentation de la rentabilité (augmentation des recettes et des exportations et réduction des coûts de transaction) et une réduction des risques (financiers, sociaux et environnementaux) pour les acteurs de la chaîne de valeur, afin de stimuler de nouveaux investissements publics et privés.

Le PIC vise également à contribuer dans ses interventions aux objectifs du Gouvernement de Madagascar en termes d'émergence, notamment ceux du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (MICA) de « valoriser le potentiel agricole, exporter des produits labélisés et transformés » ; « appuyer et faciliter l'installation d'investisseurs directs nationaux en agrobusiness » ; « promouvoir le modèle d'agriculture contractuelle » ; « renforcer la transformation locale ».

Les résultats attendus et les indicateurs de performance du volet incluent notamment :

- L'augmentation des valeurs d'exportations des filières sélectionnées ; et
- L'augmentation des revenus des producteurs issus des filières sélectionnées.

Spécifiquement pour le Pôle Anosy, la zone d'intervention se situe le long de l'axe RN12a, le RIP 118 et une partie de l'axe RN13. L'objectif est de stimuler la production, la transformation et l'exportation via Fort-Dauphin des filières de rente présentes sur ces axes, y compris la production issue des Régions de Sud Est de Madagascar.

Quelques filières phares ont été identifiées comme filières d'intervention du projet dans la zone :

- Filière baie rose : capitalisation et renforcement des acquis issus du PIC2.1 ;
- Filière moringa, litchi : stimulation des investissements privés pour la valorisation des produits horticoles dans la zone ;
- Filière miel : en diversification des filières horticoles et pour stimuler des investissements privés.

D'autres filières de rente et de transformation peuvent s'ajouter à ces filières suivant l'évolution du contexte économique dans la zone (demande du marché, existence d'opérateurs partenaires, etc.).

Il est à signaler que, appuyée depuis 2014 par le Projet, la filière baie rose a connu un essor considérable. Le soutien du Projet consistait à appuyer la structuration de la filière, le transfert de valeur ajoutée au producteur à travers des améliorations techniques essentiellement au niveau des traitements post récolte (séchage, égrainage, triage...) et l'augmentation de la production en quantité et en qualité. Près de 2 000 ménages producteurs cultivent actuellement la baie rose, et ce nombre ne cesse d'augmenter. La production est passée de 15 tonnes à 150 tonnes au cours de ces quatre dernières années et le revenu des producteurs engagés dans la filière a connu une nette augmentation. Enfin, le nombre d'opérateurs privés engagés dans la filière a également augmenté, et des démarches

d'agriculture contractuelle se développent entre les producteurs et les opérateurs à travers des contrats de vente et achat. Un tel développement est escompté pour les autres filières d'intervention.

Dans ce cadre, le PIC2 procède au recrutement d'un (01) Spécialiste des appuis au secteur Agribusiness qui sera responsable de la Composante Agribusiness du Projet dans le Pôle Anosy.

OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de contribuer à la réussite des activités prévues dans le volet Agribusiness, ainsi que d'assurer le dialogue et la collaboration avec les acteurs clés concernés par le projet.

La mission consiste spécifiquement à contribuer à la conception, à assurer la supervision, la mise en œuvre et le suivi des activités de la Composante Agribusiness dans le Pôle Anosy, et à veiller à la consolidation des acquis.

Le consultant aura à s'assurer de l'atteinte des résultats suivants :

- au moins 2 000 producteurs appuyés à la fin de la première année du contrat;
- une augmentation d'au moins 25% des revenus des producteurs appuyés ;
- opérationnalisation d'au moins 02 plateformes/structures d'acteurs publics-privés sur les filières d'intervention ;
- au moins 05 accords commerciaux établis et honorés entre opérateurs privés et producteurs.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Le Spécialiste aura pour principales activités de :

- Contribuer à la conception des activités à mener par le projet au sein du Pôle Anosy et appuyer l'équipe du projet dans la mise en œuvre de l'ensemble des activités ;
- Participer à l'identification et à la proposition des activités techniques nécessaires pour le développement et la pérennisation de ces filières, et en établir les termes de référence le cas échéant ;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs pour chaque filière appuyée dans la zone, et proposer et établir les plans de travail y afférents ;
- Superviser et assurer le suivi des prestataires et consultants et/ou Assistants Techniques mobilisés pour mettre en œuvre les activités d'appui. Il/elle supervisera notamment une équipe de Conseillers Agricoles rattachés au projet ;
- Elaborer le curriculum de formation et conduire des formations / recyclages de l'équipe de Conseillers Agricoles à sa charge sur les principaux thèmes techniques et socio-organisationnels ;
- Représenter le volet dans les différentes réunions ou événements ayant un intérêt pour le projet ;
- Entretenir un dialogue permanent et s'assurer des bonnes relations avec les acteurs clés et parties prenantes, y compris la diffusion des informations et l'initiation de partenariats ;
- Assurer le suivi évaluation des activités de mise en œuvre des activités dans la zone, y compris la collecte des indicateurs ;
- Identifier et anticiper tout facteur de blocage éventuel pouvant compromettre la réussite des activités et en référer aux principaux responsables du Projet.

Le Spécialiste sera également en charge de toute autre tâche en relation avec son domaine d'intervention qui lui sera assignée dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

LIVRABLES

Le Consultant remettra périodiquement au Projet des rapports sur :

- L'état d'avancement des activités incluant les activités effectuées et résultats obtenus ;
- L'évolution trimestrielle des indicateurs de résultat du volet (Volume/valeur d'exportation des filières ciblées, revenu de bénéficiaires appuyés, et autres indicateurs pertinents sur les filières) ;
- Les problèmes rencontrés, les mesures correctives et les ajustements éventuels.

DUREE ET ORGANISATION

Le poste est basé à Fort Dauphin, avec des déplacements au sein de la zone d'intervention. Le Spécialiste travaillera en étroite collaboration avec et sous la responsabilité conjointe du Coordonnateur Régional et du Responsable sectoriel national. Il aura à sa charge 07 Conseillers Agricoles.

La durée du contrat sera de quatre ans. Le contrat est soumis à une évaluation satisfaisante des performances après 6 (six) mois d'intervention lors de la première année et tous les 12 (douze) mois à partir de la deuxième année.

Le contrat sera un contrat de consultant à plein temps. Le Projet mettra à disposition du Spécialiste Agribusiness un espace de travail ainsi que du matériel bureautique et informatique.

PROFIL REQUIS

- Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (Bacc + 4 minimum) en agronomie, agroéconomie, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le développement rural et/ou l'appui aux filières ;
- Expérience confirmée en gestion de projets de développement financés par les bailleurs de fonds;
- Expérience dans le développement de l'agriculture contractuelle et des chaînes de valeurs agricoles;
- Expérience dans la structuration et mise en place d'organismes de développement autour des filières agricoles;
- Connaissance de la zone d'intervention et des filières concernées correspondantes ;
- Très bonne capacité d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Apte à travailler dans une équipe multidisciplinaire ; et
- Parfaite maîtrise du Français oral et écrit. La maîtrise de l'Anglais serait un atout.

Termes de référence

Recrutement de Conseillers Agricoles pour l'encadrement de producteurs dans le District de Nosy Be

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le Projet PIC Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est un projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale, et visant à stimuler la croissance économique à travers l'appui aux secteurs du tourisme et de l'agrobusiness dans des zones d'intervention cibles. Le projet entame une nouvelle phase, le PIC 2.2, qui s'étale de 2019 à 2023. Le projet interviendra dans les Régions de l'Anosy, de l'Atsimo Andrefana et de Diana, et aussi l'île de Ste Marie.

L'objectif du Projet dans sa Composante Agribusiness est de tirer parti des résultats du PIC 2.1 dans les chaînes de valeur agricoles clés pour soutenir la mise en place de systèmes de production efficaces, diversifiés et durables pour les cultures d'exportation à fort potentiel dans les régions d'intervention. Cela doit se traduire par une augmentation de la rentabilité (augmentation des recettes et des exportations et réduction des coûts de transaction) et une réduction des risques (financiers, sociaux et environnementaux) pour les acteurs de la chaîne de valeur, afin de stimuler de nouveaux investissements publics et privés.

Le PIC vise également à contribuer dans ses interventions aux objectifs du Gouvernement de Madagascar en termes d'émergence, notamment ceux du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (MICA) de « valoriser le potentiel agricole, exporter des produits labélisés et transformés » ; « appuyer et faciliter l'installation d'investisseurs directs nationaux en agrobusiness » ; « promouvoir le modèle d'agriculture contractuelle » ; « renforcer la transformation locale ».

Les résultats attendus et les indicateurs de performance du volet incluent notamment :

- L'augmentation des valeurs d'exportations des filières sélectionnées ; et
- L'augmentation des revenus des producteurs issus des filières sélectionnées.

Sous la composante "Promouvoir le développement durable de l'Agribusiness", le PIC appuie plusieurs filières porteuses dans ses zones d'intervention. Le projet adopte une approche de développement de chaîne de valeurs orientée vers la demande et les exigences du marché. Pour le Pôle Diana, les filières appuyées par le projet sont : le Cacao, la Vanille, les Huiles essentielles (ylang-ylang, patchouli, poivre). L'intervention du projet consiste à mieux valoriser ces produits de rente à haute valeur commerciale au profit de tous les acteurs. L'objectif est d'asseoir l'augmentation de revenus des producteurs avec la diversification de produit de rente, mais aussi de développer ces autres filières en partenariat avec le secteur privé.

Pour NOSY BE en particulier, la filière huiles essentielles est la plus prépondérante. Plusieurs activités qui peuvent être regroupées en trois grands axes sont prévues :

- Appui à la structuration de la filière huile essentielle afin de développer une meilleure collaboration entre les acteurs : appui à la mise en place et dynamisation des groupements de producteurs, groupement des exportateurs, plateforme qui régit la filière au niveau local et/ou régional ;
- Appui à l'amélioration de la qualité des produits et du travail tout au long de la chaîne de production : encadrement technique pour le rajeunissement des vergers, extension de culture,

sensibilisation / vulgarisation des nouvelles technologies sur l'utilisation des alambics optimisés, renforcement des producteurs sur le contrôle qualité des produits ;

- Amélioration de la gouvernance de la filière à travers la mise à jour des textes réglementaires régissant les Huiles Essentielles, l'élaboration des normes et mise en place de système de contrôle qualité et de conditionnement avant exportation ;

De manière spécifique, le PIC2.2 focalise ses interventions techniques au niveau des producteurs de matière première et des distillateurs afin de s'assurer qu'ils adoptent les normes techniques/environnementales durables, à travers des actions de renforcement de capacité et d'encadrement. Il en est de même au niveau des producteurs concernant les bonnes pratiques culturelles associées à des actions de reboisement. Ces interventions se feront avec la participation et la collaboration du secteur privé et les agents des Ministères clés intervenant dans la zone (MEDD, MAEP, MICA).

Pour mettre en œuvre ces appuis, le PIC fait appel à deux (02) conseillers agricoles, disposant de solides expériences en matière de renforcement de capacités des producteurs de produits de rente.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'intervention du Projet à travers ces conseillers agricoles a pour objectif principal d'assurer l'assistance technique aux acteurs et parties prenantes des filières agricoles de rente appuyées par le projet PIC2 à Nosy Be, afin de :

- Améliorer la quantité et surtout la qualité des produits issus des filières d'interventions du projet (matières premières, huiles) ;
- Appuyer la dynamisation et la structuration des acteurs d'amont en aval ;
- Augmenter d'au moins 20% le revenu des producteurs appuyés et encadrés.

CHAMP DE L'INTERVENTION

Les Consultants sélectionnés auront à intervenir dans la Préfecture de Nosy Be. Chaque Consultant sera en charge d'au moins trois (03) arrondissements suivant divers critères (éloignement, nombre de distillateurs/producteurs, synergie avec les autres filières et acteurs).

La mission, démarrant vers début janvier 2020, est prévue pour la totalité du Projet PIC 2-2, jusqu'à octobre 2023. Toutefois une évaluation des performances sera menée semestriellement à la première année de contrat avant confirmation de la poursuite du contrat. Le contrat sera un contrat de consultant à plein temps.

Les Conseillers Agricoles seront sous la supervision technique du Responsable Agribusiness du projet PIC2 et administrativement rattachés au Responsable d'Antenne Nosy Be. Le Projet mettra à disposition des techniciens des moyens de locomotion et un espace de travail au sein du bureau du PIC à Nosy Be.

L'intervention s'effectuera en collaboration/partenariat avec les opérateurs privés et les parties prenantes représentantes de l'Etat au niveau local.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

A titre non-exhaustif, le Consultant aura pour principales activités :

i. Identification des bénéficiaires :

- Recenser les acteurs et appuyer leur structuration au niveau de chaque arrondissement ;
- En collaboration avec les promoteurs partenaires, dresser une base de données des producteurs qui leur sont rattachés ;
- Contribuer à l'identification et mise en place des nouveaux promoteurs qui vont gérer l(es) alambic(s) optimisés pilotes ainsi qu'à définir les modalités de leur implication suivant des critères spécifiques du Projet ;

- Identifier et caractériser les autres filières de rente au niveau de ces bénéficiaires ;

ii. Renforcement des capacités techniques

- Suivant un processus participatif, contribuer à l'élaboration et diffusion des bonnes pratiques auprès des producteurs (conduites culturales, récolte, etc) et distillateurs (foyer, distillation, etc.) visant à garantir un niveau de qualité qui répond aux exigences des opérateurs et marchés ;
- Diffuser les caractéristiques techniques du matériel optimisé identifié pour produire des huiles essentielles respectant les spécifications techniques établies par les ministères, les opérateurs privés et le marché ;
- Effectuer les renforcements de capacité techniques des bénéficiaires sur les autres filières appuyées : entretien, phytotechnie, récolte etc.

iii. Suivi des activités de renforcement de capacités

- Effectuer un *baseline* des revenus des bénéficiaires et assurer le suivi périodique des indicateurs relatifs à l'évolution des revenus des bénéficiaires;

RESULTATS ATTENDUS ET PRINCIPAUX INDICATEURS

A la fin de son mandat, chaque Consultant aura à atteindre les objectifs ci-après :

- 300 bénéficiaires appuyés incluant des producteurs de plantes à huiles essentielles et des distillateurs ;
- Au moins 75 % des producteurs appuyés adoptent et maîtrisent les différentes techniques agricoles préconisées ;
- Augmentation d'au moins 20% des revenus des 75% des producteurs appuyés ;
- Au moins 03 groupements (de producteurs ou de distillateurs) et 01 plateforme structurés / opérationnels ;
- Au moins 03 accords commerciaux entre les (groupements de) producteurs et les opérateurs sont établis et honorés.

LIVRABLES

Les consultants seront tenus de remettre au Projet les livrables ci-après :

- Un rapport d'activités mensuel décrivant les activités effectuées ;
- Un rapport d'avancement annuel décrivant l'avancement des activités, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ;
- Un rapport de fin de mandat résumant les résultats atteints et toutes recommandations concernant le mandat et les interventions.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit avoir les qualifications suivantes :

- Niveau Bacc+2/3 en Agronomie ou tout autre domaine pertinent ;
- Au moins 3 années d'expériences en renforcement de capacités des producteurs ;
- Expériences en formation des adultes (andragogie) ;
- Bonne connaissance de la filière Huiles Essentielles et de la zone d'intervention ;
- Connaissance du dialecte local serait un atout majeur ;
- Permis A

Termes de référence

Recrutement de Conseillers Agricoles pour l'encadrement de producteurs dans la Région Anosy

Contexte et problématiques

Le Projet PIC Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est un projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale, et visant à stimuler la croissance économique à travers l'appui aux secteurs du tourisme et de l'agrobusiness dans des zones d'intervention cibles. Le projet entame une nouvelle phase, le PIC 2.2, qui s'étale de 2019 à 2023. Le projet interviendra dans les Régions de l'Anosy, de l'Atsimo Andrefana et de Diana, et aussi l'île de Ste Marie.

L'objectif du Projet dans sa Composante Agribusiness est de tirer parti des résultats du PIC 2.1 dans les chaînes de valeur agricoles clés pour soutenir la mise en place de systèmes de production efficaces, diversifiés et durables pour les cultures d'exportation à fort potentiel dans les régions d'intervention. Cela doit se traduire par une augmentation de la rentabilité (augmentation des recettes et des exportations et réduction des coûts de transaction) et une réduction des risques (financiers, sociaux et environnementaux) pour les acteurs de la chaîne de valeur, afin de stimuler de nouveaux investissements publics et privés.

Le PIC vise également à contribuer dans ses interventions aux objectifs du Gouvernement de Madagascar en termes d'émergence, notamment ceux du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (MICA) de « valoriser le potentiel agricole, exporter des produits labélisés et transformés » ; « appuyer et faciliter l'installation d'investisseurs directs nationaux en agrobusiness » ; « promouvoir le modèle d'agriculture contractuelle » ; « renforcer la transformation locale ».

Les résultats attendus et les indicateurs de performance du volet incluent notamment :

- L'augmentation des valeurs d'exportations des filières sélectionnées ; et
- L'augmentation des revenus des producteurs issus des filières sélectionnées.

Appuyée par le Projet depuis 2014, la filière baie rose a connu un essor considérable dans la Région Anosy. Ce soutien du Projet a consisté à appuyer la structuration de la filière, le transfert de valeur ajoutée au producteur à travers des améliorations techniques essentiellement au niveau des traitements post récolte (séchage, égrainage, triage...) et l'augmentation de la production en quantité et en qualité. Près de 2 000 ménages producteurs cultivent actuellement la baie rose, et ce nombre ne cesse d'augmenter. La production est passée de 15 tonnes à 150 tonnes au cours de ces quatre dernières années et le revenu des producteurs engagés dans la filière a connu une nette augmentation. Enfin, le nombre d'opérateurs privés engagés dans la filière a également augmenté, et des démarches d'agriculture contractuelle se développent entre les producteurs et les opérateurs à travers des contrats de vente et achat.

Une étude d'identification de filière porteuse dans la zone a été menée en 2018. Les filières suivantes ont été présélectionnées : miel, moringa, fruits, vanille... Ces filières connaissent à peu près les mêmes contraintes que la baie rose auparavant, mais chacune avec ses spécificités.

Le projet entend étendre l'appui à ces autres filières en capitalisant les expériences sur la baie rose. La filière miel commence à prendre son essor avec environ 150 apiculteurs identifiés et actifs pour 2019, avec des opérateurs de marchés s'approvisionnant localement. Un des objectifs est donc d'améliorer la production en quantité et/ou qualité des produits issus de ces filières, suivant la demande du marché, mais surtout aussi d'améliorer le revenu de manière durable des producteurs concernés.

Le projet dispose déjà de 05 Conseillers agricoles opérationnels dans la région mais cherche à étoffer son équipe. C'est dans ce contexte que le PIC recrute deux (02) Conseillers Agricoles pour l'accompagnement technique et socio-organisationnel des producteurs dans la zone.

Objectif général de l'intervention

L'intervention du Projet à travers ces conseillers agricoles a pour objectifs principaux de :

- Améliorer la quantité et surtout la qualité de production de baie rose et des autres filières présélectionnées considérées comme pertinentes par le Projet PIC ;
- Augmenter d'au moins 20% le revenu des producteurs appuyés et encadrés ; et
- Effectuer le suivi des indicateurs du projet au niveau des producteurs et d'autres acteurs des filières si jugé nécessaire (production, coûts, prix, revenus).

Champ de l'intervention

La mission est prévue pour une durée de quatre (04) ans. Toutefois une évaluation des performances sera menée semestriellement la première année et annuellement à partir de la deuxième année avant confirmation de la poursuite du contrat. Le contrat sera un contrat de consultant à plein temps. Les travaux sur le terrain représenteront plus de 70% de la prestation.

Les Conseillers Agricoles sélectionnés auront à intervenir dans les Communes d'intervention du Projet dans Pôle Anosy, suivant l'Axe RIP 118, l'axe RN12 et une partie de la RN13. Un technicien sera en charge de quelques Communes suivant divers critères (éloignement, nombre de producteurs appuyés, production, ...). La répartition se fera lors des séances de négociation avec le Projet.

Les Conseillers seront sous la supervision technique de l'Assistant Technique en Agribusiness du PIC basé à Fort Dauphin et sous la responsabilité administrative du Coordonnateur Régional du PIC. Des séances de renforcement de capacités seront menées auprès des Conseillers. Des curricula de formations tant sur le plan technique que socio-organisationnels seront partagés par l'Assistant Technique en Agribusiness, et selon le besoin, les Conseillers Agricoles bénéficieront d'une formation assurée par l'Assistant Technique en Agribusiness ou par des prestataires externes pour la bonne maîtrise et l'amélioration constante de leur performance.

Le Projet mettra à disposition des techniciens des moyens de locomotion et un espace de travail au sein du bureau régional du PIC à Fort Dauphin.

Principales tâches et attributions

Sans être exhaustif, les tâches et attributions des techniciens comprennent :

- 1- L'encadrement technique des producteurs :
 - Identifier et localiser les nouveaux producteurs qui veulent s'engager dans les filières à appuyer par le Projet ;

- Identifier les besoins pour l'amélioration de la productivité des producteurs ;
- Planifier et préparer avec l'Assistant Technique en Agribusiness : (a) un programme de renforcement des capacités techniques sur les bonnes pratiques culturales et environnementales et selon les exigences du marché, sur les filières appuyées ; et (b) un programme de renforcement en gestion de l'exploitation agricole ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement de capacités techniques ;
- Effectuer un encadrement et suivi technique de proximité durant tout le cycle de production ;
- Collecter les données sur la production des filières appuyées ;

2- L'encadrement socio-organisationnel :

- Initier les démarches pour la structuration des producteurs ;
- Planifier avec l'Assistant Technique en Agribusiness les programmes de sensibilisation et de renforcement de capacités sur les aspects organisationnels tels que la vie associative, les outils de gestion communautaires, etc. ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement de capacités. Encadrer et effectuer un suivi auprès des groupements sur la tenue et utilisation des outils ;
- Conseiller et assister les producteurs/groupements/structures dans les partenariats avec les opérateurs ;
- Conseiller les producteurs sur la gestion de leurs exploitations, choix des filières et spéculations ;
- Effectuer un suivi du respect des engagements commerciaux ;

3- La tenue de bases de données

- Collecter les données sur la production, les charges, les prix et les revenus au niveau des producteurs appuyés ainsi que tout autre indicateur jugé pertinent pour les filières ciblées.

Résultats attendus et principaux indicateurs

A la fin de son mandat, chaque conseiller aura à atteindre les objectifs suivants qui pourraient être affinés ou ajustés ultérieurement :

- 500 producteurs encadrés et appuyés ;
- 05 groupements de producteurs sont opérationnels et fonctionnels ;
- Au moins 75 % des producteurs appuyés adoptent et maîtrisent les différentes techniques agricoles préconisées ;
- Au moins 05 accords commerciaux entre les (groupements de) producteurs et les opérateurs sont établis et honorés.

Livrables

Les conseillers agricoles seront tenus de remettre au Projet les livrables ci-après :

- Un rapport d'activités simple mensuel décrivant les activités effectuées ;
- Un rapport d'avancement annuel décrivant l'avancement des activités, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ;
- Un rapport de fin de mandat résumant les résultats atteints et toutes recommandations concernant le mandat et les interventions.

Profil du consultant

- Niveau bac+2/3 en agronomie ou équivalent, avec au moins de 03 ans d'expérience en encadrement et formation de producteurs ;

- Solides expériences en renforcement de capacités des producteurs ;
- Expériences en formation des adultes (andragogie) ;
- Expérience dans le développement de l'agriculture contractuelle serait un atout ;
- Bonne connaissance de la zone d'intervention ;
- Connaissance du dialecte local serait un atout majeur ;
- Permis A